**Financement du développement – Contexte**

*Le Consensus de Monterrey* adopté par la Conférence internationale sur le financement du développement, à Monterrey, Mexique, en mars 2002, a préparé le terrain pour le programme de Financement du développement (FD) tel que nous le connaissons aujourd’hui et reste l’un des principaux points de référence pour la prise de décision en matière de politique internationale concernant les différentes formes de financement et de coopération pour le développement. L’importance du processus de Financement du développement repose sur son centre institutionnel, aux Nations Unies, où les pays en développement ont une influence nettement plus grande sur les accords intergouvernementaux.

Le Consensus de Monterrey avait identifié six piliers du financement du développement qui constituent encore aujourd’hui la pierre angulaire du FD. Ceux-ci sont :

1. La mobilisation de ressources financières nationales au service du développement.
2. La mobilisation de ressources internationales au service du développement ; investissements directs étrangers et autres apports de fonds privés.
3. Le commerce international en tant que moteur de croissance et de développement.
4. L’augmentation de la coopération financière et technique internationale pour le développement.
5. La dette extérieure.
6. Les réponses aux problèmes systémiques : Renforcer la cohérence et la pertinence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux en soutien au développement.

Plus de six ans plus tard, Doha a accueilli la Conférence d’examen de Doha (deuxième conférence de haut niveau sur le financement du développement) chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. La conférence a mobilisé un grand nombre d’acteurs de la société civile, au nombre desquels le mouvement syndical a joué un rôle actif en matière de coordination générale. Le document final de la Conférence d’examen de Doha intitulé *Déclaration de Doha* a réitéré les engagements souscrits dans le cadre du processus de Monterrey mais a aussi réussi à centrer l’attention, en plus des six piliers de départ, sur des *sources de financement du développement novatrices* comme la taxe sur les transactions financières. La déclaration a également préparé le terrain pour une conférence de suivi de haut niveau initialement prévue courant 2013. Les gouvernements n’ayant, toutefois, pas pu tenir cet engagement, une conférence de suivi est à présent prévue pour juillet 2015, à Addis-Abeba, Éthiopie.

Il n’est pas facile de situer la pertinence politique du processus de FD car si d’un côté il représente l’espace le plus légitime pour la tenue de ces discussions, il est en même temps dépourvu du capital politique requis pour avoir une incidence significative sur la manière de procéder. Plus spécifiquement, le programme FD a constitué un point de référence important pour les discussions sur le financement du développement et ouvert un espace unique permettant aux gouvernements et, en particulier, aux gouvernements du Sud de débattre d'enjeux systémiques tels que l’architecture commerciale et financière. Les partisans du processus recommandent que l’initiative aille au-delà du cadre des OMD, jugé trop étroit et excessivement centré sur l’aide. Mais malgré les efforts visant à présenter une approche plus holistique du développement, le fait que l’agenda du FD ait manqué d’avoir une incidence significative sur la conduite des gouvernements lui a indubitablement porté atteinte au cours de ces dernières années. L’échec des gouvernements à respecter les engagements les plus élémentaires souscrits à Monterrey, comme l’objectif d’APD de 0,7%, dénote en premier lieu un manque criant de volonté politique mais aussi un processus qui est dépourvu du pouvoir d’influence nécessaire pour amorcer tout changement de substance.

Compte tenu de ces réalités, il s’avérera difficile, voire contre-productif, de dissocier le processus du FD des objectifs de développement mondiaux plus généraux qui seront convenus dans un Cadre du développement durable pour l’après-2015. Aussi semblerait-il opportun qu’un lien soit établi entre la réunion d'Addis-Abeba, le processus de FD et le programme de développement pour l’après-2015, notamment pour ce qui a trait à la mise en pratique du cadre. Le succès du cadre du développement durable pour l’après-2015 dépendra, dans une grande mesure, de la réalisation des objectifs et donc de la disponibilité de ressources financières aux échelons national, régional et international. D’où la pertinence particulière de la Troisième conférence internationale sur le financement du développement qui se déroulera à quelques mois seulement du sommet de l’après-2015, dans le cadre de l’Assemblée générale de 2015.

Le mouvement syndical devrait nécessairement s’engager dans le processus de FD officiel et activement s’investir dans les efforts de la société civile au cours des prochains mois. Les enjeux à l’ordre du jour sont trop importants pour être ignorés, en dépit des efforts concertés de certains gouvernements et institutions qui cherchent à limiter la portée ou la force des accords conclus dans le cadre de ce processus.